



Parcours d'arc de Port Royal des Champs

Présentation

Le parcours d'arc de Port Royal des Champs nature et 3D est à la disposition des archers, membres des Compagnies de l'ASQY, ayant souscrit le complément d'adhésion auprès de la Compagnie d'arc de Magny les Hameaux.

Les conditions d'utilisation du parcours sont identiques à la pratique en compétition nature et 3D. L'archer doit respecter le règlement fédéral de la FFTA.

Le parcours est implanté sur un site sous la responsabilité du service des musées du ministère de la Culture et de la Communication. L'archer doit en respecter le règlement. Le personnel du site peut faire interrompre le tir.

Le parcours est un lieu public accessible à tous. Il est de la responsabilité de l'archer de signaler sa présence et s'assurer de l'absence de public dans la zone de tir.

Adhésion

L'adhésion au parcours nature de Port Royal des Champs se fait à la MJC de Magny les Hameaux 6 rue Hodebourg tél 01.30.52.60.05 mjc.merantaise@wanadoo.fr. La participation annuelle est de 8€.

L'archer doit disposer d'une copie plastifiée de sa licence avec le tampon de sa Compagnie, remis par son président.

Horaires

Le parcours est ouvert aux jours et heures d'ouverture du site de Port Royal des Champs le week-end et les jours fériés de 13h à 18h30.

Accès

Le parcours nature de Port Royal des Champs est situé sur la commune de Magny les Hameaux (78114) dans le parc des ruines de l'abbaye autour de l'étang des Moniales. L'accès se fait par la route D91 au croisement de la D46. Laisser votre voiture au parking 48°44'27.21N 2°01'05.06E et vous rendre à pied au point de rencontre (voir plan ci-après) 48°44'40.38N 2°00'56.47E

Organisation des pelotons

Un peloton est constitué, à minima, d'un adulte licencié à la FFTA et pratiquant, en compétition, une discipline nature ou 3D. Il peut encadrer, sous sa responsabilité, des débutants licenciés.

Départ et retour des pelotons

Le départ étant à l'initiative d'un peloton, les archers le constituant devront signaler à l'entrée du parcours leur présence en laissant une copie de leur licence au point de rencontre et prendront un fanion (voir utilisation ci-après).

Le peloton devra à son retour remettre l'ensemble des protections des cibles naturelles.

Toute anomalie doit être signalée, au plus tôt, à un contact de l'ASQY ou un représentant de sa Compagnie.

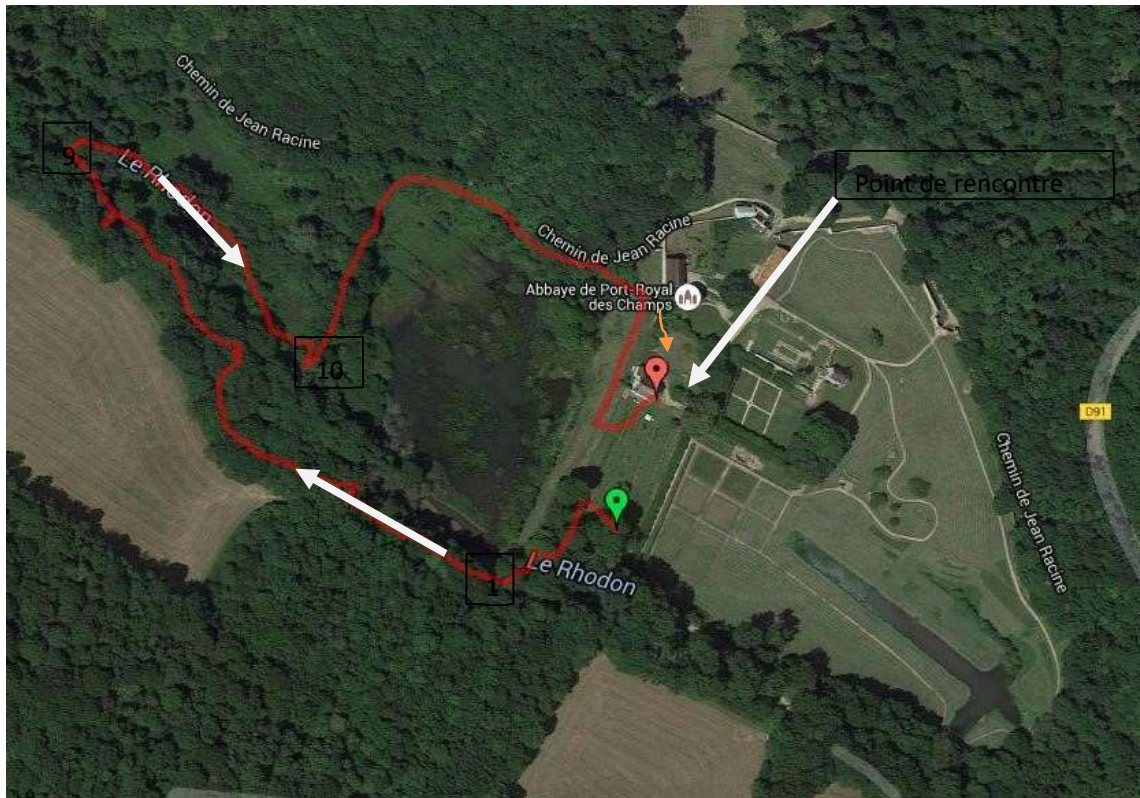
Utilisation du fanion

Sur le parcours, il n'y a pas de piquet d'arrêt et de piquet de tir. L'archer choisit la distance et l'angle de tir tout en respectant les conditions de sécurité. En conséquence, le peloton doit disposer de manière visible un fanion indiquant sa présence.

Attention tir à l'arc

Description du parcours

Le peloton débute son tir par la cible numéro 1 pour se terminer à la cible n°18.



Le retour au point de rencontre se fait, soit en longeant la digue (trait rouge), soit en longeant les ruines (flèche orange pour éviter de passer à travers les ruches).

Liste des cibles

En temps normal, le parcours est équipé de 12 cibles 3D et de 6 cibles natures.

Vous pouvez retrouver les principes du tir 3D et du tir Nature avec le flyer à cette adresse :

<https://www.arc-magny.net/en-savoir-plus/les-disciplines-de-parcours-3d-et-nature-146245>

Contact ASQY

Président	President.asqy@gmail.com
Trésorier	Tresorier.asqy@gmail.com
Secrétaire	Secretaire.asqy@gmail.com

Contact site de Port Royal des Champs

- personne responsable : Philippe Luez, directeur - 06.83.85.63.74
- équipe d'accueil du musée : - 01.39.30.72.72

Copie du bulletin d'adhésion



FICHE D'INSCRIPTION MJC

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text" value="/ /"/>	Sexe :	M: <input type="checkbox"/> F: <input type="checkbox"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Code postal :	<input type="text"/>	Ville :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>		
Téléphone Fixe :	<input type="text" value="/ / / /"/>	Mobile :	<input type="text" value="/ / / /"/>

Activité ou stage	Jour	Heure	Tarif	Tarif réduit	Forfait	Licence	Total ligne
Inscription 2 ^{ème} club Parcours nature/3D Port Royal			5€				
						Adhésion MJC	3€
						TOTAL INSCRIPTION :	

Mode de paiement	Banque	Nom du titulaire du compte	N° du chèque	Date d'échéance	Valeur

Droit à l'image :

J'autorise mon enfant ou moi-même à être photographié au sein de la MJC.
L'usage de ces photos restera dans le cadre de l'activité de la MJC, ou sur son site internet.

Oui Non

BENEVOLAT :

Si vous souhaitez nous aider lors de nos manifestations, merci de cocher cette case :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e).....
autorise mon enfant
à participer aux activités organisées par la MJC suivant les horaires mentionnées ci-dessus.

Règlement intérieur:

J'ai lu le règlement intérieur de la MJC et en devenant adhérent, je m'engage à le respecter.

Date d'inscription : __/__/__

Signature :

*Il est demandé pour toute activité physique ou sportive de joindre un CERTIFICAT MEDICAL.
La MJC se réserve le droit d'annuler toute activité si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
La MJC dégage toute responsabilité en cas de vol pendant les activités.*